

« ADWYA S.A »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 11 000 000 DINARS
SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa
M.F : 014346YAM 000 ----- RCS : B164701996

Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mai 2012

L'An Deux Mil Douze et le jeudi 31 Mai à 10 heures, les actionnaires de la Société ADWYA SA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE).

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mr. **Tahar EL MATERI** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Mrs Moncef ZMERLI et **Mounir JERBI**, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Mr. **Med Maher SNOUSSI** est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que la majorité des actionnaires sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur le président dépose sur le bureau :

- un exemplaire des statuts.
- la feuille de présence.
- Le rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2011.
- le projet de texte de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale ordinaire.

Il y joint l'inventaire, le bilan, l'état de résultats ainsi que tous les documents annexes et les rapports du commissaire aux comptes et fait remarquer que ces diverses pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux, avant la tenue de l'assemblée, ce que les actionnaires reconnaissent à l'unanimité.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
2. Lecture et approbation des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2011.
3. Approbation des Etats Financiers au 31 décembre 2011.
4. Approbation des conventions réglementées.
5. Quitus aux administrateurs.
6. Affectation des résultats.
7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et des membres du comité d'audit permanent.
8. Délégation de pouvoirs nécessaires.

Après un échange de vues, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2011, approuve le dit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2011, approuve ledit rapport ainsi que les états financiers de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, relatif aux articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, et approuve ledit rapport et les conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice 2011 qui est de 1 181 572,433 DT.

Ainsi, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice 2011 comme suit :

- Bénéfice net 1 181 572,433 DT
- Réserves légales 0
- Solde disponible 1 181 572,433 DT
- Affectation au poste des réserves ordinaires 1 181 572,433 DT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer à chaque membre du conseil la somme de Sept mille Dinars (7000 DT brut) à titre de jetons de présence, pour l'exercice 2011.

L'assemblée générale décide d'allouer à chaque membre du comité permanent d'audit la somme de cinq mille Dinars (5000 DT brut) à titre de rémunération pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Onze heures trente minutes (11h30mn).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Tahar EL MATERI

LE SECRETAIRE
Med Maher SNOUSSI

LES SCRUTATEURS

Moncef ZMERLI

Mounir JERBI

« ADWYA S.A »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 11 000 000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

M.F : 014346YAM 000 ----- RCS : B164701996

Procès Verbal

Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Mai 2012

L'An Deux Mil Douze et le jeudi 31 Mai à 11h30mn, les actionnaires de la Société ADWYA SA se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Conseil d'Administration au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE).

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mr. **Tahar EL MATERI** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Mrs Moncef ZMERLI et **Mounir JERBI**, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Mr. **Med Maher SNOUSSI** est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que la majorité des actionnaires sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur le président dépose sur le bureau :

- un exemplaire des statuts.
- la feuille de présence.
- Le rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.
- le projet de texte de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président fait remarquer que ces diverses pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux, avant la tenue de l'assemblée, ce que les actionnaires reconnaissent à l'unanimité.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'augmentation du capital par incorporation de réserves selon une parité d'une (01) action nouvelle contre cinq (05) anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2012. Le capital serait ainsi porté de 11.000.000 Dinars à 13.200.000 Dinars,
2. Modification corrélative de l'article 6 des Statuts.
3. Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Après un échange de vues, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social d'un montant de 2.200.000 dinars, par prélèvement sur le compte «Autres réserves ordinaires». Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 2.200.000 Actions nouvelles, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une nouvelle action gratuite pour cinq anciennes. Ces actions porteront jouissance à partir du 1er Janvier 2012.

Le capital social passera ainsi de 11.000.000 dinars à 13.200.000 dinars.

L'exercice du droit d'attribution permet aux actionnaires actuels de parfaire leur parité de souscription ou de vendre leurs droits en bourse.

Les Actionnaires n'ayant pas un nombre entier d'actions nouvelles peuvent acheter ou vendre les droits rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise ; « ADWYA » ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les dispositions de l'article 6 des statuts comme suit :

«Le capital social est fixé à 13.200.000 dinars, divisé en 13.200.000 actions de 1 dinar chacune numérotées de 1 à 13.200.000 totalement souscrites et intégralement libérées».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures trente minutes (12h30 mn).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

Tahar EL MATERI

LE SECRETAIRE

Med Maher SNOUSSI

LES SCRUTATEURS

Moncef ZMERLI

Mounir JERBI

BILAN

(montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Exercice clos au	
		31 décembre 2011	31 décembre 2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	2 091 176	2 049 563
Moins: amortissements		(1 114 204)	(908 671)
		976 972	1 140 892
Immobilisations corporelles	4	34 262 568	31 907 881
Moins: amortissements & provisions		(22 956 744)	(21 378 098)
		11 305 824	10 529 783
Immobilisations financières	4	64 278	62 671
Moins: provisions		0	0
		64 278	62 671
Total des actifs immobilisés		12 347 074	11 733 346
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		12 347 074	11 733 346
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	19 930 325	18 837 186
Moins : provisions		(3 047 359)	(636 162)
		16 882 966	18 201 024
Clients et comptes rattachés	6	9 851 565	6 585 408
Moins: provisions		(411 316)	(71 735)
		9 440 249	6 513 673
Autres actifs courants	7	1 521 639	1 357 144
Moins: provisions		(7 000)	0
		1 514 639	1 357 144
Placements et autres actifs financiers	8	1 738 195	1 682 876
Liquidités et équivalents de liquidités	9	325 425	1 218 143
Total des actifs courants		29 901 474	28 972 860
Total des actifs		42 248 548	40 706 206

B I L A N

(montants exprimés en dinar tunisien)

		Exercice clos au	
	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	10	11 000 000	11 000 000
Réserves	11	8 889 311	7 707 739
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		19 889 311	18 707 739
Résultat net de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation		19 889 311	18 707 739
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
-	-	-	-
-	-	-	-
Emprunts	12	2 592 629	1 540 397
Autres passifs financiers		0	2 000
Provisions	13	691 234	132 318
Total des passifs non courants		3 283 864	1 674 715
<u>Passifs courants</u>			
-	-	-	-
-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	14	14 018 650	15 765 737
Autres passifs courants	15	2 205 613	4 319 007
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	2 851 110	239 008
Total des passifs courants		19 075 373	20 323 752
Total des passifs		22 359 237	21 998 467
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		42 248 548	40 706 206

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 31 décembre 2011
(montants exprimés en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserve ordinaire	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2011 avant affectation	11 000 000	1 100 000	6 607 739	1 181 572	0	19 889 311
Affectation en réserves	0	0	1 181 572	(1 181 572)		0
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0		0
Résorption des subv.d'investissement	0	0	0	0		0
Situation au 31 décembre 2011 après affectation	11 000 000	1 100 000	7 789 311	0	0	19 889 311